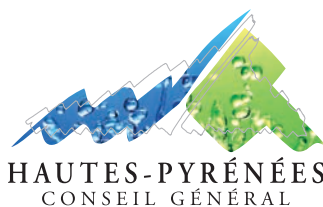




DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE 2014

**LE CONSEIL GÉNÉRAL
SE MOBILISE POUR LA
RÉUSSITE SCOLAIRE
DES HAUT-PYRÉNÉENS**



Le Président du Conseil Général Michel PÉLIEU et la Présidente de la Commission Education, transports et bâtiments départementaux Virginie SIANI-WEMBOU, accompagnés par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale Hervé COSNARD, visitent ce jeudi 4 septembre, les collèges Massey, Voltaire et Pyrénées à Tarbes, le collège des Trois Vallées à Luz-Saint-Sauveur et le collège du Haut-Lavedan à Pierrefitte-Nestalas.

C'est l'occasion pour le Président de louer, dans un contexte de réforme territoriale, la pertinence du Conseil Général, collectivité de proximité, pour gérer les collèges :

« Le Conseil Général entretient, rénove et équipe les collèges publics du département. Nous avons 158 agents dans les collèges publics pour assurer l'accueil, la maintenance et la restauration scolaire. Et, nous dotons les collèges publics et privés d'un budget de fonctionnement annuel. En 2014, nous consacrons 13 millions d'euros aux collèges des Hautes-Pyrénées (travaux et fonctionnement). Et grâce à notre proximité, nous pouvons mener ces missions avec réactivité et efficacité. S'agissant des travaux d'entretien courant ou de rénovation, notre proximité par rapport à la région nous permet de mieux appréhender les besoins et piloter plus efficacement les chantiers et les entreprises. S'agissant des agents d'accueil, de maintenance et de restauration dans les collèges, ils perçoivent également la réforme territoriale comme un risque de retour en arrière, avant 2007, lorsqu'ils relevaient de l'Education Nationale, et donc de Toulouse. Pour eux la perspective de repasser par un centre de décision éloigné représente un risque de perte de réactivité. Aujourd'hui, si un problème survient, le Conseil Général peut intervenir immédiatement. C'est le cas pour des remplacements par exemple. Et ça, c'est un gage d'efficacité au service de l'éducation de nos enfants. »



CHIFFRES :

26 collèges (20 collèges publics et 6 collèges privés)

10 562 collégiens (8 581 dans le public, 1 981 dans le privé)

A SAVOIR :

- **3,7 millions d'euros de travaux** de rénovation et d'entretien réalisés dans les collèges publics
- **3 millions d'euros de dotation** alloués aux collèges pour leur permettre de faire face à leurs charges de fonctionnement (2 millions d'euros pour les collèges publics + 1 million pour les collèges privés)
- **158 agents du Conseil Général** assurent les missions d'accueil, de maintenance, de restauration et d'entretien dans les collèges publics des Hautes-Pyrénées (soit **une masse salariale de 5,5 M€**)
- **612 000 euros** pour renouveler le matériel informatique des collèges

AU TOTAL 13 M€ CONSACRÉS AUX COLLÈGES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL EN 2014

3,7 M€ DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ENTRETIEN RÉALISÉS DANS LES COLLÈGES PUBLICS

Le Conseil Général entretient, rénove et équipe les collèges publics du département. Chaque année, l'été est mis à profit pour refaire les peintures, remplacer les menuiseries, reprendre l'isolation, améliorer l'acoustique des salles, mettre en conformité les établissements...

Certains collèges ont fait l'objet de travaux plus lourds tels que notamment la création d'un self au collège de Luz-Saint-Sauveur, l'installation d'un ascenseur au collège Victor Hugo à Tarbes, la construction d'un nouveau bâtiment au collège La Serre de Sarsan à Lourdes, la réfection des installations de chauffage au collège de Bagnères-de-Bigorre, etc.

Au total, près de 4 millions d'euros sont ainsi investis, chaque année, dans les collèges publics par le Conseil Général pour permettre aux élèves d'étudier et aux professeurs d'enseigner dans de meilleures conditions. Autant de chantiers confiés à des entreprises locales et qui contribuent à soutenir l'économie locale.

Collège de Lourdes : Réalisation d'un nouveau bâtiment de 200m² (foyer des élèves lycéens et salles), aménagement de la cour, rénovation de la cuisine, menuiseries de la SEGPA, clôture et toiture du parking voitures.

Collège de Lannemezan : Réfection de l'étanchéité toiture terrasse, transformation du bâtiment médico scolaire en salle polyvalente.

Collège de Luz-Saint-Sauveur : Création d'une chaîne de self, réaménagement de la laverie, rénovation du revêtement de la cour.

Collège Voltaire : Pose de protection sur les vitrages du gymnase, amélioration du chauffage et des logements.

Collège Paul Eluard : Rénovation de l'espace technologie.

Collège de Pierrefitte : Aménagement de l'entrée du collège.

Collège de La Barousse : Agrandissement de la salle de restauration.



Collège de Bagnères-de-Bigorre : réfection des installations de chauffage, des étanchéités toiture terrasse, de la façade et du préau.

Collège de Saint-Laurent-de-Neste : Aménagement de la cour du collège et élévation d'une gaine d'ascenseur ainsi que la pose d'une coursive, dans le cadre des travaux d'accessibilité.

Collège Pyrénées : Réfection de l'étanchéité toitures terrasse.

Collège de Tournay : Restructuration de l'aile Est du bâtiment (ex école), rénovation peintures extérieures.

Collège Victor Hugo : Création d'un ascenseur au bâtiment A et réaménagement des locaux de la vie scolaire (intérieur et auvent extérieur).



3M€ DE DOTATION DE FONCTIONNEMENT POUR LES COLLÈGES

Le Conseil Général dote les collèges publics et privés d'un budget de fonctionnement annuel pour leur permettre de prendre en charge leurs frais de fonctionnement : 2 millions d'euros pour les collèges publics et 1 million d'euros pour les collèges privés.



158 AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL ASSURENT LES MISSIONS D'ACCUEIL, DE MAINTENANCE, DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DANS LES COLLÈGES PUBLICS DES HAUTES-PYRÉNÉES

Ces agents ont été transférés par l'Etat au Conseil Général en 2007. Ils représentent une masse salariale de 5,5 millions d'euros pour le Conseil Général.



612 000 EUROS POUR RENOUVELER LE MATÉRIEL INFORMATIQUE DES COLLÈGES

À l'heure du numérique, le Conseil Général soutient naturellement le développement des technologies de l'information et de la communication dans les collèges. Tous les établissements sont ainsi dotés par le Conseil Général d'équipements informatiques modernes : ordinateurs, portables, vidéoprojecteurs interactifs, tableaux blancs numériques, etc.

En 2014, le Conseil Général consacre 612 000 € à la dotation et au renouvellement du matériel informatique dans 16 collèges publics du département :

- Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre
- Collège climatique d'Argelès-Gazost
- Pierre Mendès-France à Vic-en-Bigorre
- La Serre-de-Sarsan et Lapacca à Lourdes
- Gaston Fébus à Lannemezan
- Trois Vallées à Luz-Saint-Sauveur
- Maréchal Foch à Arreau
- Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste
- Haut Lavedan à Pierrefitte-Nestalas
- Val d'Arros à Tournay
- Loures Barousse à la Barousse
- Desaix, Victor Hugo, Pyrénées à Tarbes
- Paul Valéry à Séméac

Les autres collèges seront équipés au cours du premier trimestre de 2015.



DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : 205 000 € SUR LA PÉRIODE 2012-2015

Le Conseil Général et le Rectorat ont développé une version renouvelée de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) accessibles à tous : élèves, enseignants et parents d'élèves.

L'ENT est un portail accessible par internet pour faciliter les échanges d'informations entre tous les membres de la communauté éducative (professeurs, élèves, parents, équipes administratives).

Grâce à cet outil interactif parents, enfants, enseignants ou personnel non enseignant (agents techniques territoriaux, conseillers d'orientation, psychologues, etc.) peuvent, où qu'ils soient, 7 jours sur 7, depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet, accéder à des informations et des services en ligne. Les parents peuvent ainsi consulter le cahier de texte de la classe, les notes et états d'absence de leur enfant, échanger à distance avec les enseignants ou l'encadrement administratif, accompagner leur enfant dans ses activités pédagogiques, participer à des groupes de réflexions et échanger avec d'autres parents.

Les collégiens peuvent accéder à des ressources pédagogiques numérisées (dictionnaires, encyclopédies, etc.), rendre leurs devoirs à leurs professeurs, prolonger le travail réalisé en classe, le présenter à leurs parents, etc.



LA RESTAURATION SCOLAIRE : MANGER LOCAL

Le Conseil Général est responsable de la restauration scolaire dans les collèges publics. Cette année, il a engagé un effort particulier pour le renouvellement du matériel de cuisine avec une enveloppe budgétaire de 100 000 € sur l'année 2014-2015.

L'APPROVISIONNEMENT LOCAL :

Le Conseil Général souhaite prioriser le développement de l'approvisionnement en denrées de saison tout en favorisant la consommation de produits issus des circuits courts et de proximité. Le recours aux productions locales permettant le développement et le maintien de l'emploi en milieu rural.

De la même manière, afin d'aider les collèges à introduire du BIO local, un partenariat a été conclu avec le GAB 65 (Groupement BIO des Hautes-Pyrénées) dans le cadre du projet que ce dernier est chargé de mettre en place pour le compte du Parc National. Les collèges de Luz-Saint-Sauveur et Pierrefitte-Nestlas intègrent la démarche.

L'adhésion à ce programme permet, pour les deux collèges de bénéficier d'un diagnostic des pratiques, de formations, de l'élaboration de fiches de procédures, de la définition de la gamme de produits BIO à introduire selon la capacité des établissements, et de préconisations pour le rééquilibrage des menus dans le cadre de l'équilibre alimentaire.



GASPILLAGE ALIMENTAIRE : L'OPÉRATION « GACHI'PAIN »

Le Conseil Général a mené une opération de sensibilisation au gaspillage alimentaire : « Gachi'pain ».

Durant l'année scolaire 2013-2014, 3 collèges (Victor Hugo et Paul Eluard à Tarbes ainsi que Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste) ont participé cette opération s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental de prévention des déchets.

Bilan de cette première édition : jusqu'à 50 % de gaspillage de pain en moins soit une économie qui s'élève à 20 €.

Cette action marque le début d'une démarche plus globale de sensibilisation et de réduction des déchets dans les collèges.

Fort de résultats convaincants, le Conseil Général se lance dans une deuxième édition pour l'année scolaire 2014-2015 auprès de collèges volontaires.

CHIFFRES CLÉS :

8 581 élèves dans les collèges publics

7 000 demi-pensionnaires dans les collèges publics

1 100 000 repas (dont 158 500 repas pour les écoles) produits dans les collèges publics

2,30 € le repas

397 € par an le forfait de 4 repas par semaine

433 € par an le forfait de 5 repas par semaine

CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel, Directeur de la communication
Tél. : 05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24 - baptiste.maurel@cg65.fr